

# Politique Climat

27 avril 2023

## Périmètre et objectif

La Politique Climat d'Holcim (la « politique ») s'applique à Holcim Ltd. et à ses filiales dans les pays consolidés et gérés (« Holcim »), et décrit notre approche pour accélérer nos efforts de lutte contre le réchauffement climatique tout en œuvrant pour une transition juste et adaptée.

La Politique Climat fait partie des valeurs fondamentales de Holcim et son objectif principal est de présenter l'adaptation du groupe aux enjeux climatiques. La présente politique est accessible au public et fait l'objet d'une révision régulière.

## Nos engagements pour le climat

Pour éviter les impacts les plus extrêmes du changement climatique, le monde doit rapidement tendre vers une économie neutre en carbone d'ici 2050 pour limiter le réchauffement à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels<sup>1</sup>. En tant que leader mondial des solutions de construction innovantes et durables, Holcim fait partie des solutions au défi du changement climatique. Nous mettons l'action climatique au cœur de notre stratégie, pour construire un progrès bénéfique pour la planète et ses habitants.

Chez Holcim, nous adoptons une approche scientifique pour devenir une entreprise “*net zéro*”. Holcim a été parmi les premières entreprises dans le monde à voir ses objectifs de réduction de CO2 2030 et 2050 validés par la Science Based Targets initiative (SBTi) et son objectif de limitation à 1.5 °C<sup>2</sup>.

Notre engagement à accélérer la décarbonation dans l'ensemble de la chaîne de valeur du bâtiment est basée sur quatre domaines clés :

- **Décarbonation de nos opérations** : Nous décarbonons notre consommation d'énergie dans toutes nos opérations, depuis le recours aux combustibles alternatifs jusqu'à la production d'électricité renouvelable. Nous produisons des matériaux décarbonés pour réduire l'empreinte carbone de nos produits, tels que l'argile calcinée et les déchets de construction ou de démolition. Nous déployons l'éco-mobilité, des biocarburants aux flottes électriques. Enfin, nous participons à l'avancement sur les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone.

- **Construire mieux avec moins** : Nous décarbonons la construction avec notre gamme de matériaux bas-carbone, comme ECOPact et ECOPlanet, qui offrent les mêmes performances que les produits classiques avec une empreinte carbone réduite de 30 %. Nous améliorons l'écoconception avec des solutions comme notre gamme d'impression 3D TectorPrint, qui permet jusqu'à 50% d'économie de matériaux.
- **Construction circulaire** : Dans toutes les régions métropolitaines où nous opérons, nous sommes l'avant-garde du recyclage des déchets de démolition et de construction. Nous pouvons recycler 100% de ces déchets dans nos matériaux : par le remplacement des granulats vierges dans le béton, par l'ajout de matières premières décarbonées dans la formulation du ciment, par l'usage en comblement de voiries.
- **Rendre les bâtiments plus durables** : Nous décarbonons les villes avec notre large gamme de Solutions et produits, de la toiture à l'isolation, en passant par l'efficacité énergétique et la rénovation intelligente, pour rendre l'utilisation des bâtiments plus durable.

## Principes de la Politique

Le principe directeur de la présente politique est la mise en œuvre de nos actions de manière rigoureuse, fondée sur la science, pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone. Nos engagements se traduisent par des objectifs et des actions visant à stimuler la performance au sein de nos opérations et au-delà. Nous respectons les réglementations locales et internationales dans toutes nos opérations et nous plaçons pour des actions collectives avec les parties prenantes concernées.

Nos engagements climatiques sont alignés avec les principes, valeurs et cibles listés dans les [Objectifs de Développement Durable des Nations Unies](#)<sup>3</sup>.

Nos efforts se concentrent sur les domaines suivants :

- **Réduction des émissions** : Établir des plans d'atténuation du changement climatique à l'échelle des usines, concernant les émissions directes et indirectes, en fonction de nos objectifs et de notre feuille de route de décarbonation.
- **Comptabilisation** : Assurer une comptabilité rigoureuse de nos émissions, tant directes qu'indirectes, sur la base des derniers protocoles de comptabilisation des émissions.
- **Définition des objectifs** : Veiller continuellement à ce que nos objectifs soient alignés avec les derniers développements scientifiques et assurer le plus haut niveau de rigueur scientifique lors de l'établissement des objectifs.

- **Transparence** : Rechercher le plus haut niveau de transparence en ce qui concerne les communications financières liées au climat, ainsi que les risques liés au climat dans notre processus de gestion du risque d'entreprise.
- **Vote sur le climat** : Mobiliser nos actionnaires au moyen de votes réguliers sur le climat.
- **Innovation** : Continuer à développer, fabriquer et promouvoir des produits et des solutions innovants et durables en consacrant la grande majorité de nos ressources de R&D au développement de produits à faibles émissions carbone et à des solutions durables. Développer des solutions visant à s'adapter au changement climatique et les communiquer aux parties prenantes concernées, y compris aux autorités municipales. Pour accroître notre impact, nous développons tout un écosystème d'innovation, en travaillant avec des centaines de startups via le Holcim Accelerator, tout en faisant progresser la science avec des établissements universitaires de premier plan, comme l'EPF et le MIT.
- **Collaboration** : Pour combler l'écart entre les demandes du marché et ce qui est réalisable avec notre niveau actuel d'innovation, nous nous engageons avec un éventail de parties prenantes clés pour sensibiliser les acteurs et améliorer collectivement notre impact : les autorités gouvernementales pour faire évoluer les normes de construction, les promoteurs immobiliers et les promoteurs d'infrastructures pour spécifier les exigences carbone dans leurs normes de construction et leurs stratégies d'approvisionnement, les architectes et ingénieurs pour intégrer des solutions à faible teneur en carbone, circulaires et éco conçues. Notre monde étant concentré dans les zones urbaines, nous avons lancé le Baromètre circulaire des villes, pour permettre aux villes d'accélérer leur transition vers un avenir plus durable.
- **Positionnement** : Pour nous assurer que notre plaidoyer direct et indirect par le biais des associations professionnelles est aligné avec l'Accord de Paris, nous nous engageons à publier un examen régulier de nos positions publiques liées au climat au niveau des entreprises et pour nos principaux marchés. Nous nous engageons également à publier une revue semestrielle des positions des principales organisations professionnelles dont nous sommes membres afin de vérifier qu'il n'y ait pas de décalage majeur avec les positions du Groupe sur le changement climatique.
- **Transition juste** : Décarboner en accord avec les principes de transition juste :
  - **Avec nos collaborateurs** : Nous nous engageons à créer une culture d'autonomisation, d'apprentissage et de développement tout au long de la vie professionnelle. Nous visons à ce que tous les employés développent leurs compétences d'une manière qui nous aide à réaliser nos ambitions de croissance verte.
  - **Avec les collectivités** : Nous sommes pleinement engagés aux côtés des collectivités où nous exerçons nos activités. Nous visons à décarboner tout en offrant des emplois, ainsi qu'à accroître l'offre de logements abordables et le développement des compétences.

- **Avec nos fournisseurs** : Nous demeurons déterminés à établir des partenariats de long terme avec des fournisseurs qui partagent nos objectifs de lutte contre le changement climatique, de stimulation d'une économie circulaire et d'amélioration du niveau de vie pour tous. Nous demeurons également déterminés à assurer une transition équitable pour tous les fournisseurs avec lesquels nous travaillons.
- **Avec nos clients** : Nous sommes à l'avant-garde de la décarbonation des bâtiments tout au long de leur cycle de vie pour assurer un avenir neutre en carbone.

## Exigences opérationnelles minimales

Nous avons défini les exigences opérationnelles minimales suivantes :

- Chaque site et pays doit établir un plan pluriannuel de décarbonation de ses activités portant sur les scopes 1, 2 et 3, y compris un plan de décarbonation des Scope 1 et 2 au niveau des usines.
- Nos fournisseurs doivent se conformer aux principes et lignes directrices établis dans le [Code de conduite des affaires pour les fournisseurs](#) de Holcim.
- Chaque site doit se conformer aux politiques, directives et Contrôles minimum standards (MCS).

## Suivi et reporting

- **Émissions de Scope 1 (émissions directes)**
  - Chaque unité de production doit assurer une surveillance et une déclaration rigoureuses de ses émissions directes, y compris les émissions liées aux procédés ou toute émission résultant de la consommation de combustibles dans les opérations.
  - En ce qui concerne le ciment, les unités de production doivent surveiller et déclarer les émissions de CO2 conformément aux normes du groupe (Global Cement and Concrete Association Sustainability Guidelines for the monitoring and reporting of CO2 emissions from cement manufacturing).
- **Émissions de Scope 2 (émissions indirectes de l'électricité achetée)**
  - Chaque unité de production doit surveiller et déclarer les émissions de Scope 2 conformément au Protocole sur les gaz à effet de serre pour les émissions de Scope 2. Cela comprend l'électricité totale achetée, les facteurs d'émission fondés sur le marché de l'électricité achetée, le pourcentage d'électricité renouvelable.
- **Émissions de Scope 3 (émissions indirectes de la chaîne d'approvisionnement)**

- Les données sur les émissions du Scope 3 sont mesurées ou estimées au niveau des pays pour toutes les catégories du Scope 3, conformément aux règles de comptabilisation et de déclaration de la chaîne de valeur du Protocole sur les gaz à effet de serre.

## Responsabilité

Le PDG et la Directrice Développement durable et Innovation de Holcim sont responsables de cette politique ; des revues de surveillance et de performance sont effectuées par le Comité Santé Sécurité et Développement durable ; la Direction Générale et les COMEX des pays où nous détenons des opérations ont la responsabilité et les obligations de déployer cette Politique sur leurs sites opérationnels respectifs.

Cette Politique a été validée par le Comité Exécutif le **19 avril 2023 et sera effective au 8 Mai 2023**.

Document Control			
Approuvé par	Magali Anderson, Chief Sustainability and Innovation Officer		
Politiques, Directives et MCS associés	Circular Economy Policy Code of Business Conduct for Suppliers Human Rights and Social Policy Human Rights Directive Memberships in Trade Associations and Industry Bodies - Review of Climate Policy Positions Minimum Control Standards #61 and #62 Nature Policy Sustainable Procurement Directive Water Directive		
Version Control			
Numéro de version	Date	Auteur	Mise à jour
Version 1	27 avril 2023	Antonio Carrillo Doblado Francesca Fabozzi	Première publication

## Notes

- 1) IPCC, 2022: Summary for Policymakers. In: Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA. doi: 10.1017/9781009157926.0
- 2) <https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action>
- 3) <https://www.holcim.com/sustainability/esg/our-esg-commitments/un-sustainable-development-goals>